

QUELQUES RÉFLEXIONS ET QUESTIONS SUR LES RAPPORTS ENTRE DÉVELOPPEMENT ET PAIX, LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA ET FANM DESIDE, ORGANISATION HAÏTIENNE QUI LUTTE CONTRE DE MULTIPLES FORMES D'INÉGALITÉS DONT LA PAUVRETÉ ET LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Merci chère Marie Ange Noël, coordonnatrice de Fanm Deside, pour votre lettre courageuse qui nous interpelle toutes ; votre engagement avec les femmes haïtiennes pour la dignité et la justice porte les germes de l'Évangile. Soyez assurée de notre sororité.

Merci aux Sœurs de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal ; votre solidarité avec Fanm Deside nous inspire !

Mise en contexte — Depuis la fin de l'année 2017, Développement et Paix (D&P), interpellé par la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC), a entamé, conjointement avec cet organisme, un processus de révision de ses partenaires pour s'assurer qu'ils respectent les valeurs et l'enseignement social de l'Église. Dans un premier temps, les représentants de la CÉCC ont identifié, à l'aide d'informations obtenues en ligne, 52 organismes partenaires (sur environ 180) dont il fallait vérifier la conformité avec la doctrine sociale de l'Église ; en réalité, il s'agissait plutôt de s'assurer de leur adhésion à la doctrine morale catholique en matière d'avortement et de la sexualité. Cette focalisation a possiblement généré une vision réductrice et déformante de la doctrine sociale de l'Église et du travail accompli par Fanm Deside ; a-t-elle pu altérer la qualité et la validité du jugement de personnes chargées de conseiller l'épiscopat canadien dans ce dossier ?

Dans la foulée de ces événements, une douzaine d'évêques de l'Ontario et de l'Ouest canadien (dont ceux des diocèses de Toronto et d'Edmonton) ont décidé de retenir les sommes recueillies dans le cadre des quêtes « Carême de partage » 2018 et 2019, privant ainsi Développement et Paix d'environ 2 millions de dollars (sur les 8 millions habituellement recueillis). Pour endiguer ce mouvement et essayer de préserver un rapport de confiance avec la CÉCC, Développement et Paix a décrété un moratoire sur le financement des 52 organismes visés et assuré qu'aucune des sommes recueillies dans les opérations « Carême de partage » 2018, 2019 ne leur seraient octroyées. Personne ne semble avoir mesuré l'impact de cette mesure, sans doute important, sur la capacité

d'intervention de ces organismes du Sud qui viennent en aide à des personnes pauvres, principalement des femmes et des enfants. Voilà une question éthique qu'il importe de se poser. Fanm Deside, visé par ce processus d'enquête, subit toujours un examen tout comme une dizaine d'autres organismes.

La semaine dernière, Marie Ange Noël a adressé une lettre au directeur général de Développement et Paix, monsieur Serge Langlois, afin de répondre, une fois de plus, aux questions soulevées par la CÉCC concernant la conformité de son organisme, non pas à la doctrine de justice sociale de l'Église, mais bien spécifiquement à la doctrine touchant la morale sexuelle et l'avortement. Marie Ange Noël avait déjà répondu éloquemment à cette question en affirmant que « Fanm Deside n'a jamais supporté ni encouragé les pratiques visant l'avortement ». Cette réponse a été reçue comme insatisfaisante par la CÉCC qui est revenue à la charge par l'intermédiaire de Développement et Paix. Dans sa lettre, Marie-Ange Noël manifeste son impatience : « La pureté de nos intentions relatives à l'avortement est traquée, mais nos engagements réels fondés sur la solidarité envers les femmes et les pauvres d'Haïti sont ignorés ». Nous vous invitons à lire cette lettre de même que le message de soutien indéfectible que lui ont adressé cette semaine les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal par la voie de leur supérieure générale, Gisèle Turcot.

Réflexions et questions – Nous ne contestons pas ici le droit des organismes d'aide internationale d'avoir des critères pour choisir leurs partenaires et de procéder périodiquement à des évaluations. Nous n'entrons pas non plus aujourd'hui dans le débat concernant l'opportunité de ne pas subventionner les organismes qui soutiennent le droit et la pratique de l'avortement ; l'Église catholique institutionnelle étant ce qu'elle est, nous prenons acte tout simplement. Ceci étant dit, nous, de L'autre Parole, sommes choquées par la posture adoptée par la CÉCC et son personnel, de même que par le rôle joué par Développement et Paix dans le dossier de Fanm Deside.

Développement et Paix entend soutenir des projets « qui sont entièrement conformes aux valeurs et aux principes de l'Évangile et de la doctrine sociale de l'Église ». Pourquoi alors cet acharnement envers Fanm Deside et sa coordonnatrice résolument engagés avec des femmes sur le terrain selon des principes de justice sociale ? Cette manière de faire ne vous ressemble pas et nous sommes d'avis que votre silence et votre soumission ne permettront pas de calmer le jeu.

Les questions que vous avez posées, au nom de la CÉCC, ont reçu des réponses éloquentes, mais celles-ci ne semblent pas avoir satisfait le bureau de la CÉCC puisque vous revenez à la charge. Quand la doctrine sociale de l'Église se résume à la question de l'avortement, n'avez-vous pas l'impression de nier le fondement même de la mission de Développement et Paix et de frôler l'intégrisme doctrinal ?

La formulation de la question adressée à Marie Ange Noël contient la réponse. Madame Noël est sommée de répondre par un oui ou par un non, comme si l'on ne voulait pas entendre sa réponse, seulement l'acquiescement à sa soumission. Cette manière de faire ne s'apparente-t-elle pas à un procédé inquisitorial qui, au mieux, peut être associé à une

forme de paternalisme ou, au pire, à une forme de violence institutionnelle à l'endroit de votre partenaire ?

Le travail de Marie Ange Noël et de l'organisme qu'elle coordonne est reconnu et soutenu avec force par des communautés religieuses féminines d'ici comme les Sœurs Notre-Dame du Bon-Conseil qui ont œuvré en Haïti et qui comprennent fort bien les enjeux de développement touchant les femmes de ce pays. Cette parole de femmes, qui ont dédié leur vie à l'Église pour la promotion de l'*Évangile*, devrait faire autorité ; mais elle semble avoir bien peu de poids aux yeux de l'institution ecclésiale et de son secrétariat. À L'autre Parole, nous appelons cela du sexisme ordinaire et de la misogynie cléricale.

Quand l'Église catholique canadienne utilise le pouvoir que lui donne l'argent des fidèles pour soumettre des organismes de solidarité internationale, quand le rapport partenarial de coopération au développement prend le visage de l'humiliation de femmes du Sud, nous voyons à l'œuvre le néo-colonialisme.

Deux évêques haïtiens ont signifié clairement, par écrit, leur appui à l'action de Fanm Deside et salué le travail de sa coordonnatrice. Il s'agit de monseigneur Marie Eric Glanda Toussaint, évêque de Jacmel et de monseigneur Launay Saturné, aujourd'hui président de la Conférence des évêques haïtiens. Leur parole ne devrait-elle pas faire autorité et calmer toutes les appréhensions de l'Église canadienne ? En effet, dans l'Église catholique, les évêques, consacrés selon un rite précis, sont reconnus comme faisant partie de la succession apostolique. Serait-ce qu'il y a des successeurs des apôtres moins dignes que d'autres, moins autorisés que d'autres ? Cette hiérarchie et cette déclassification, quand elles se passent entre évêques blancs et évêques noirs, entre évêques du Nord et évêques du Sud, s'appellent comment ? Pour nous de L'autre Parole, il s'agit non seulement de néo-colonialisme, mais aussi de racisme institutionnel pratiqué au sein même de l'Église.

En ce début de l'Avent, nous méditons sur le courage de Marie qui a mené jusqu'au bout sa grossesse audacieuse, ô combien ostracisante, mais en son temps. Nous méditons aussi sur le courage de Marie Ange Noël qui porte avec amour Fanm Deside et annonce de manière vivante l'*Évangile*. Nous espérons non seulement que des correctifs rapides seront apportés au financement de l'organisme, mais que des réconciliations seront rendues possibles parce que des pardons seront demandés pour l'opprobre que l'Église a fait subir aux femmes de Fanm Deside en quête de respect et de dignité.

L'autre Parole
1^{er} décembre 2019